

**C A N A D A**

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**District de Montréal**

**No. R-3909-2014**

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

---

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE  
DE CONFIDENTIALITE**

*(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)*

---

Je soussigné, **MARTIN IMBLEAU**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis vice-président, Développement de l'entreprise et Énergies renouvelables, chez Gaz Métro;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
3. Dans le cadre du dossier R-3909-2014, Gaz Métro dépose, sous pli confidentiel, les informations contenues au tableau 1 de la page 9 de la pièce Gaz Métro-1, Document 1;
4. Ce tableau contiennent la ventilation des coûts estimés par Gaz Métro pour la réalisation du projet d'investissement pour le raccordement de la ville de St-Hyacinthe à des fins d'injection;
5. Considérant les montants qui sont en jeu, Gaz Métro entend lancer un appel de propositions afin d'obtenir le meilleur prix possible;
6. Or, un tel exercice serait dépourvu de toute valeur si les éventuels proposants connaissaient la ventilation des coûts qu'en a faite Gaz Métro;
7. Bref, permettre la divulgation des informations contenues au tableau 1 de la page 9 de la pièce Gaz Métro-1, Document 1, serait de nature à empêcher Gaz Métro de bénéficier du meilleur prix possible et ce, au détriment et préjudice de l'ensemble de la clientèle de l'activité réglementée;

8. Dans cette mesure, Gaz Métro est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité des informations contenues au tableau 1 de la page 9 de la pièce Gaz Métro-1, Document 1.
9. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

*(s) Martin Imbleau*

---

**MARTIN IMBLEAU**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 10<sup>ième</sup> jour d'octobre 2014

*(s) Mélanie Beauvais, 181625*

---

Commissaire à l'assermentation pour tous les  
districts judiciaires du Québec